



DECLARATION LIMINAIRE

CONSEIL DE PROMOTION DES INSPECTEURS STAGIAIRES

14 avril 2015 à CLERMONT-FERRAND

14 AVRIL 2015



FO
DGFIP

Monsieur le président,

Pour **F.O.-DGFIP**, nous vous rappelons que ce conseil de promotion doit être un lieu où l'on peut échanger avec l'Administration sur le déroulement de notre scolarité et où l'on peut débattre des questions posées par les stagiaires.

F.O.-DGFIP tient quand même à vous rappeler nos revendications :

- ▶ l'arrêt des suppressions d'emplois
- ▶ une augmentation du point d'indice et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat
- ▶ la poursuite et l'amélioration des plans de qualification
- ▶ le maintien du droit au retour pour les promus de C en B
- ▶ l'organisation de 2 réels mouvements de mutation par an
- ▶ le délai de séjour d'un an à compter de la titularisation au 1^{er} septembre pour les inspecteurs stagiaires

F.O.-DGFIP est présente pour vous transmettre les interrogations et les problèmes des stagiaires des 2 établissements qui se sont tournés vers nous. Les conditions matérielles sont un sujet de préoccupation pour tous, les indemnités de stage ne suffisent pas, loin s'en faut.

Pour **F.O.-DGFIP**, la revendication est claire : nous demandons la couverture intégrale des frais réellement engagés.

Sur les formats pédagogiques **F.O.-DGFIP** a demandé l'ouverture d'une discussion sérieuse sur ces

sujets. En effet les modules de 3H ont été imposés sans concertation et sans justification, entraînant des emplois du temps surchargés.

Cela pose par ailleurs des problèmes pour la mise en place des cours optionnels comme l'informatique et pour les cours de soutien, qui du coup se positionnent sur la seule demi journée libérée du mardi après-midi, rendant impossible le travail personnel ou les activités de détente. La mise en place de modules de 2h semblerait plus appropriée. En outre il s'avère indispensable de libérer une 3^{ème} demi journée dans la semaine.

La formation dominante a commencé sur un rythme insoutenable. Les enseignements abordés étaient denses et les cours mal calibrés.

Les stagiaires en filière fiscale ont été noyés sous la masse de notions nouvelles et complexes, avec peu de séances de reformulation.

En Filière GP, les cours de GPE se sont avérés très denses et complexes voire même indigestes.

Comme l'an dernier le nombre de stagiaires en difficulté a encore augmenté dangereusement. Certains doutent de leur capacité à valider, voir à finir l'année, d'autres ont perdu confiance en eux et ne se sentent plus capables d'assumer les responsabilités d'un cadre A.

A Noisiel, ces incertitudes sont amplifiées par certains formateurs, qui rajoutent de la pression sur les stagiaires par rapport aux évaluations.

Les représentants **F.O.-DGFIP** vous demandent de rendre les notes dans un délai raisonnable afin de permettre aux stagiaires de mieux appréhender leur scolarité.

L'attente rajoute au stress ambiant...

Concernant la 2^{ème} évaluation, la fiscalité et la comp- ta sont apparues comme très longues pour beau- coup, et en GP, les questions posées n'ont abordé qu'une partie très ciblée du programme en inadé- quation avec les enseignements fournis.

Le résultat s'en est ressenti, les notes ont été cata- strophiques.

Les représentants **F.O.-DGFIP** dénoncent ce sys- tème rigide d'évaluation, sanctionné par une note totalement déconnectée des notions acquises par les stagiaires.

L'idéal serait d'apprécier réellement l'acquisition des connaissances par la mise en place d'un contrôle continu avec des tests de connaissances plus nom- breux en lien direct avec les notions de base étu- diées et où les stagiaires en difficulté bénéficieraient d'un accompagnement de qualité avec des possibilités de joker.

Sans l'enjeu de classement le contrôle continu s'im- pose !

Quelques mots sur les conditions d'enseignement : Nous suivons une formation professionnelle, vous avez face à vous des adultes responsables et non pas des adolescents !

Est-il nécessaire de nous obliger à passer au tableau ? De nous désigner d'office pour répondre aux ques- tions ?

Est-il nécessaire, au prétexte de la note de participa- tion, de nous imposer des jeux de rôle?

Est-il nécessaire de justifier d'un retard exception- nel de quelques minutes ?

A plusieurs reprises des BRS ont été placés juste après des évaluations. Nous nous interrogeons sur la pertinence de ce choix.

Par ailleurs **F.O.-DGFIP** s'interroge sur vos critères de sélection pour les séances de soutien. Il nous paraît inconcevable que des stagiaires ne puissent pas accéder librement à ces cours s'ils en ressentent le besoin.

En effet certains stagiaires se sont vu refuser l'accès à des cours de soutien alors qu'ils en avaient fait la demande.

Les formateurs ne communiquent pas sur les séances de soutien. Les stagiaires ne sont pas infor- més de la tenue de ces séances.

Au niveau des supports de cours, certains contiennent des cases à remplir pendant le cours. Toutefois, le support dématérialisé complété n'est pas disponible, même plusieurs jours après la séance.

De plus, des stagiaires aimeraient avoir plus d'exer- cices courts à disposition sur Odyssee pour pouvoir s'entraîner.

Beaucoup de stagiaires peu familiarisés avec les liasses fiscales souhaiteraient qu'il leur en soit fourni (une liasse RN et une 2042)

Concernant les applications informatiques, même si nous connaissons votre

position, nous maintenons notre revendication : elles doivent être enseignées via des bases écoles existantes sur l'ENFIP et non repoussées au stage premier métier.

Sur la poursuite de notre scolarité, les stagiaires s'interrogent sur le déroulement du stage d'appro- fondissement. Pourront-ils choisir un lieu de stage différent ?

Quelles structures seront accessibles ? Quel sera le contenu ?

Par ailleurs, les stagiaires souhaiteraient connaître rapidement les dates de leur passage à l'oral indi- viduel.

Autre grande inquiétude la journée du 4 mai, date de la sortie du projet de mouvement des inspecteurs, quelle organisation prévoyez-vous, sachant que les stagiaires ne seront pas dans des dispositions favorables aux apprentis- sages ?

Vous avez choisi la date du 5 mai pour la 4^{ème} éva- luation écrite. A moins que tous les stagiaires ob- tiennent leur 1^{er} voeu, il paraît assez clair que beau- coup passeront l'évaluation dans de mauvaises conditions. Une autre date aurait été plus judicieuse. En conclusion, l'acquisition et l'assimilation des connaissances ne se font toujours pas dans des conditions satisfaisantes, permettant la conciliation avec les contraintes personnelles et familiales des stagiaires.

Vos représentants :

Philippe LUCAND, Élodie MUNIER

RETROUVEZ LES INFORMATIONS



SUR LE SITE DES STAGIAIRES

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/ABC/>

